

Musée scolaire [suite]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réagit toujours, soit pour adhérer à l'objet dans l'acte de la jouissance, soit pour le rejeter quand il est désagréable. Mais ces sensations ne sont des connaissances que sous le premier aspect, en tant qu'elles sont passives, en tant qu'elles sont de pures impressions. La réaction de l'âme, qui vient ensuite, n'a rien de commun avec la connaissance. Il nous est donc permis de conclure que dans la connaissance sensitive l'âme est toujours passive, de sorte que sous ce rapport les sensations doivent être considérées comme des effets dus à l'action des objets.

Les objets n'agissent pas toujours sur nos organes d'une manière immédiate; dans les sensations de la vue, de l'ouïe et du *sensorium commune* il y a toujours, entre l'organe et l'objet, une distance plus ou moins considérable. Les corps agissent sur l'organe de la vue par la lumière qu'ils produisent ou qu'ils réfléchissent; cette lumière traverse l'espace, pénètre dans le globe de l'œil et détermine une impression à l'extrémité du nerf optique. Les sons, mouvements vibratoires provenant d'une action quelconque, se propagent dans certains milieux et arrivent jusqu'à l'organe de l'ouïe. La distance qui sépare l'organe de l'objet est en général moindre dans les sensations de l'ouïe que dans celles de la vue. L'objet du *sensorium commune* comprend toutes les sensations particulières qui se reproduisent, en règle générale, à l'extrémité des fibres nerveuses la plus éloignée du cerveau; ces sensations ou impressions doivent être transmises de là, par le canal des nerfs, jusqu'à l'organe central. Si la communication entre le *sensorium commune* et les impressions qui lui servent d'objet n'est pas immédiate, elle a du moins l'avantage capital de se faire par un milieu contenu tout entier dans l'organisme lui-même. (A suivre.)

MUSÉE SCOLAIRE

(Suite.)

III

Dans une conférence pédagogique qu'il donnait aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de 1878, M. de Bagnaux préconisait le musée scolaire formé par le maître et les élèves.

Citons ses paroles (1).

(1) Conférence sur le mobilier de la classe, le matériel d'enseignement et les musées scolaires, par M. de Bagnaux, délégué cantonal à Paris, le 27 août 1878. Il fut l'un des fondateurs de l'École Monge dont il organisa le mobilier scolaire. Il fut désigné en 1878 pour faire aux instituteurs appelés à l'Exposition Universelle une conférence sur le *Matériel Sco-*

« Le Musée Scolaire doit être simplement une *modeste collection d'objets communs et usuels*, naturels ou fabriqués, réels ou représentés par des images, destinés à être mis sous les yeux ou entre les mains des élèves, chaque fois que l'occasion s'en présentera dans les leçons du maître. Et je n'entends pas spécialement ici dans les « leçons de choses, » j'entends dans les leçons quelles qu'elles soient. J'ajoute que les objets composant le Musée doivent toujours être choisis de préférence parmi ceux qui sont le plus familiers aux enfants.

Pourquoi des objets *communs et usuels*? Pourquoi *familiers aux enfants*? Pourquoi destinés à servir *dans les leçons en général*, et non seulement dans des *leçons spéciales*? Pourquoi toutes ces conditions, d'après lesquelles il y aurait lieu de condamner un musée qui renfermerait une collection précieuse d'objets scientifiques, plus ou moins rares, choisis ou groupés savamment?

C'est qu'il ne s'agit pas de science à l'école primaire. Son cadre plus étroit ne va pas au delà de ce qu'on nomme « connaissances usuelles; » et tout ce qui s'y trouve doit répondre à cet objet, en même temps qu'être propre à seconder les maîtres dans leurs efforts journaliers pour développer les facultés des enfants, pour exercer et aiguïser leur perspicacité, pour éclairer leur raison, pour leur apprendre enfin à bien voir, bien sentir et bien juger toutes choses, soit physiques, soit intellectuelles, soit morales.

Or, *voir, sentir et juger*, sont des actes naturels de nos facultés; mais *savoir voir, savoir sentir, savoir juger* est le résultat d'une éducation, et cette éducation fait partie des attributions de l'instituteur: elle peut et doit être donnée à l'école primaire. Seulement, pour porter des fruits, il est indispensable qu'elle soit mêlée à toutes les leçons, de telle sorte qu'elle s'empare peu à peu de l'esprit des enfants par l'habitude.

Les objets qui composent le Musée Scolaire sont spécialement destinés à développer par l'habitude les facultés intuitives des écoliers; c'est pour ce motif qu'ils doivent leur être présentés le plus souvent possible et à toutes les leçons qui le comporteront.

Ces objets doivent être exclusivement *communs et usuels*, parce qu'ainsi ils pourront constamment servir à grossir le bagage des connaissances usuelles recueillies par chaque écolier.

Ils doivent enfin être le plus possible familiers aux enfants pour donner au maître l'occasion de leur signaler la différence entre la notion superficielle et vague d'une chose qu'ils ont vue souvent et l'observation attentive et méthodique de tout ce qui caractérise cette chose.

Tout objet scientifique, au contraire, aurait l'inconvénient de donner lieu à des explications qui, à moins d'excéder les limites

laire, qui fut fort remarquée. Devenu en 1879, chef de cabinet de M. Tirard, ministre du commerce, il est mort à Cannes le 23 novembre dernier, à l'âge de 51 ans.

de l'instruction primaire, resteraient la plupart du temps incomplètes et pourraient laisser dans les esprits des idées vagues et fausses. Voilà pourquoi il faut exclure du Musée Scolaire les collections trop savantes.

Ces règles étant posées, que devra contenir le Musée Scolaire ?

Des échantillons des diverses qualités de terres et de pierres de la commune, des spécimens des principales espèces végétales du pays, naturelles ou cultivées, dans tous leurs états de transformations successives; les insectes les plus connus; des images représentant les animaux domestiques, les instruments de l'agriculture et de l'horticulture; des échantillons des matériaux de construction les plus usités; les principaux outils du maçon, du charpentier, du menuisier, du forgeron, du maréchal-ferrant; les produits manufacturés des grandes industries locales, s'il en existe à proximité de l'école, et, à côté de ces produits, les matières premières qui les fournissent; enfin des spécimens d'objets naturels ou d'articles fabriqués servant habituellement à l'alimentation, au vêtement, aux travaux scolaires.

L'ensemble de tous ces objets dont aucun ne devra venir de loin, composera à coup sûr une collection peu coûteuse et bien facile à réunir. Pour qu'elle soit aussi complète que possible, il ne faudra que du temps. Aussi ne saurait-il être question de la former rapidement. Chaque objet arrivera à son tour.

(A suivre.)

G., inst.

L'INSTRUCTION AGRICOLE

Nous lisons dans le *Journal d'agriculture suisse* :

Monsieur le Rédacteur,

En lisant le procès-verbal de l'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, j'ai été particulièrement intéressé par le compte-rendu de la discussion sur l'instruction agricole. Une phrase surtout prononcée par M. Bieler, mérite d'être relevée, la voici : « C'est l'instruction primaire qui jette les enfants dans les carrières dites libérales, car on ne fait rien pour leur montrer les beautés de la nature. » Rien de plus juste, rien de plus vrai; c'est l'école primaire qui est la pierre d'achoppement et c'est dans l'école primaire que l'on doit chercher le remède pour combattre le peu de goût que montrent la plupart des jeunes gens pour l'agriculture. Est-ce à dire qu'il faille introduire l'enseignement agricole dans les programmes, lesquels sont déjà beaucoup trop chargés? Non, car alors l'école deviendrait professionnelle, tandis qu'elle doit rester primaire, c'est-à-dire qu'il ne faut y enseigner que ce qui est indispensable, ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Or, quelles sont les conditions indispensables? Savoir parler, lire, écrire sa langue facilement et avec clarté, est de toute nécessité; il en est de même du calcul à condition de s'en tenir aux opérations arithmétiques